



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

IC/2013/4

Original : anglais
26 septembre 2013

**CONSULTATIONS INFORMELLES SUR
LE DIALOGUE INTERNATIONAL SUR LA MIGRATION**

21 octobre 2013

DIALOGUE INTERNATIONAL SUR LA MIGRATION 2013 ET 2014

DIALOGUE INTERNATIONAL SUR LA MIGRATION 2013 ET 2014

1. Le présent document informe les Etats Membres du thème dominant retenu pour le Dialogue international sur la migration (IDM) 2014, et donne un aperçu des activités menées en 2013 au titre de l'IDM depuis les dernières consultations informelles, tenues le 2 mai 2013. Il invite en outre les Membres à choisir les thèmes qui seront traités lors des ateliers d'intersession de l'IDM en 2014.

IDM 2013 : Conférence ministérielle sur la diaspora – *Les diasporas et le développement : Trait d'union entre la société et l'Etat*¹

2. En réponse à l'intérêt grandissant des gouvernements pour les questions de diaspora, l'OIM a remplacé en 2013 les deux ateliers habituels de l'IDM par un événement de haut niveau, la Conférence ministérielle sur la diaspora. C'était la première fois qu'une conférence mondiale réunissait des ministres et des hauts fonctionnaires chargés des politiques visant la diaspora. Elle a eu lieu à Genève les 18 et 19 juin 2013, à un moment particulièrement important du débat international sur la migration et le développement, peu avant le deuxième Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement, en 2013, le suivi donné en 2014 à la Conférence internationale sur la population et le développement tenue au Caire en 1994, l'examen des objectifs du Millénaire pour le développement, et les discussions sur le programme de développement pour l'après-2015.

3. La Conférence a réuni plus de 600 représentants de gouvernements, de milieux universitaires, du secteur privé et des médias. Cinquante-cinq orateurs de niveau ministériel ont présenté leur expérience et les bonnes pratiques mises en œuvre pour associer les diasporas au développement des pays d'origine et de destination. La Conférence a montré l'importance que revêt la mobilisation des diasporas pour les grands dossiers internationaux, et a permis des échanges de vues sur les politiques, les pratiques et les questions et difficultés qui surgissent quand les gouvernements et leurs partenaires s'efforcent d'associer ces communautés. Elle a réaffirmé la pertinence de l'approche de l'OIM, qui repose sur trois piliers – la création de conditions favorables, la mobilisation et l'autonomisation des communautés transnationales en tant qu'agents de développement. La Conférence a débouché sur un ensemble de conclusions et de recommandations à l'intention de l'OIM, du Dialogue de haut niveau prévu en octobre 2013, et des discussions sur le programme de développement pour l'après-2015.

4. Les participants à la Conférence ont jugé important que les Etats reconnaissent le caractère transnational des diasporas, et ont lancé un appel pour que des stratégies locales et mondiales soient élaborées afin d'exploiter leur potentiel. Il n'existe pas d'approche unique des diasporas à l'échelle mondiale, mais toutes sortes de possibilités qui permettent aux diasporas de réaliser tout leur potentiel de développement, de les mobiliser avec succès et de les autonomiser pour qu'elles puissent avoir une réelle influence dans leurs pays d'origine et de résidence.

5. Les participants ont insisté sur l'importance d'un environnement favorable dans les pays d'origine comme dans ceux de destination, afin de maximiser le potentiel de mobilisation des diasporas. Des mesures efficaces d'intégration, de protection sociale et

¹ Pour plus d'informations sur la Conférence, y compris l'ordre du jour final, la liste des participants, le document d'information et les exposés, voir le site : http://www.iom.int/cms/idmcmc_fr ou <http://diaspora.iom.int/>.

d'accès à la citoyenneté sont essentielles à cet égard. Ils ont aussi attiré l'attention sur la nécessité de nouer des partenariats stratégiques entre les Etats, les organisations internationales, la société civile et le secteur privé, pour créer un cadre propice à la participation des diasporas et, ce faisant, leur donner les moyens de partager et de transférer leurs ressources.

6. Les participants ont reconnu le rôle que les diasporas peuvent jouer pendant et après une crise, et ont montré comment des cadres et des structures appropriés peuvent renforcer leur participation aux processus de redressement d'après-crise. Ils ont attiré l'attention sur les besoins des migrants et des groupes d'expatriés vulnérables, notamment les enfants déplacés par une crise. Il est indispensable que des mécanismes de coopération soient mis en place pour répondre à ces besoins, également dans l'intérêt d'un développement durable pour tous.

7. Enfin, de nombreux ministres présents à la Conférence ont préconisé l'adoption d'une nouvelle vision et de nouvelles politiques, qui considèrent les diasporas comme des passerelles dans un monde caractérisé par des sociétés pluralistes, multiculturelles et transnationales.

8. On trouvera plus de détails sur les délibérations et les recommandations de la Conférence, ainsi que sur les bonnes pratiques présentées par les participants, dans le rapport de la Conférence intitulé *Les diasporas et le développement : Trait d'union entre la société et l'Etat*². Un résumé des conclusions de la Conférence est donné à l'annexe I.

9. Comme elle le fait d'habitude pour maximiser l'utilité de ses programmes pour les Membres, l'Administration réalisera auprès des participants une enquête en ligne afin de recueillir leur avis sur la Conférence.

IDM 2014 – Mobilité humaine et développement : Tendances émergentes et nouvelles possibilités de partenariats

10. Lors des consultations informelles organisées le 2 mai 2013, l'Administration avait proposé deux thèmes dominants pour l'IDM 2014, à savoir : a) « Mobilité humaine et développement : Quelles approches adopter dans un monde en constante mutation ? » et b) « Tendances migratoires émergentes – nouvelles possibilités de partenariats ». Les Etats Membres, vivement intéressés par les deux thèmes, avaient demandé à l'Administration de les réunir et de présenter une nouvelle proposition lors des consultations informelles suivantes. Le thème dominant retenu pour l'IDM 2014 est donc « Mobilité humaine et développement : Tendances émergentes et nouvelles possibilités de partenariats ». Sous ce large intitulé, les Etats Membres pourront débattre des questions qui relevaient auparavant des deux thèmes séparés.

11. L'Administration invite aujourd'hui les Etats Membres à se prononcer sur les thèmes des ateliers d'intersession exposés ci-après, ou sur d'autres questions liées au thème dominant qu'ils souhaiteront peut-être proposer lors des consultations informelles. Deux thèmes doivent être choisis pour les ateliers d'intersession de l'IDM qui se tiendront en 2014.

12. Afin de maximiser l'interaction fructueuse entre les diverses activités de l'Organisation, le thème pour l'IDM 2014 s'inscrit dans la continuité du sujet traité dans

² Disponible en anglais, français, espagnol et arabe à partir de la librairie de l'OIM (<http://publications.iom.int/bookstore/>), du site Web de l'IDM (www.iom.int/cms/idmdmc_fr) et du site Web sur les diasporas et le développement (<http://diaspora.iom.int/>). Il est également possible d'obtenir la version anglaise sur copie papier.

l'édition 2013 du Rapport *Etat de la migration dans le monde*, à savoir le bien-être des migrants et le développement. Sans prétendre englober l'ensemble des scénarios de migration susceptibles de se produire à l'avenir, les thèmes proposés ci-après correspondent aux préoccupations et priorités qui ont été formulées par les Membres lors des consultations sur l'IDM, et aux questions soulevées dans d'autres processus et échanges aux fins de coopération sur la migration, dont le Dialogue de haut niveau, le Forum mondial sur la migration et le développement et la Conférence ministérielle sur la diaspora.

Migration et famille

13. La migration présente un grand potentiel de développement pour les migrants et leur famille, notamment sous la forme d'avantages économiques. Dans le même temps, la famille est depuis toujours un important facteur de cohésion sociale et de développement des sociétés, dans les pays d'origine comme dans les pays de destination. D'où l'intérêt d'étudier les incidences des nouvelles réalités migratoires sur le bien-être des familles si l'on veut apprécier avec justesse la contribution de la migration familiale au développement. Celle-ci se heurte à des défis croissants, exacerbés par l'intensification de la mobilité des travailleurs et le durcissement des politiques de migration dans le monde. Les défis sont de nature sociale et économique, qu'il s'agisse des séparations de longue durée, quand les membres d'une même famille deviennent transnationaux et résident dans plusieurs pays, ou de l'évolution des rôles intrafamiliaux joués par les hommes et les femmes, et des tensions créées dans la famille et la société. Ainsi, la séparation peut priver les enfants de leurs parents ou laisser les personnes âgées sans soutien social, ce qui freine le développement des familles et des communautés au pays. On ne dispose guère d'informations sur les effets préjudiciables de la migration familiale dans les pays d'origine, de destination ou de transit, et cette question reçoit rarement l'attention des politiques. La situation des enfants restés au pays et de ceux qui migrent seuls ou avec leur(s) parent(s) appelle une attention particulière. Ces enfants sont particulièrement vulnérables et souvent exposés à la pauvreté, à l'exclusion sociale, au travail forcé, à la traite et à d'autres dangers.

14. Le monde compte aujourd'hui plus de 1,8 milliard de jeunes âgés de 15 à 24 ans, qui sont devenus de puissants agents du changement et du développement (environ la moitié des 7,2 milliards de personnes qui peuplent la planète a moins de 24 ans)³. Les jeunes contribuent à atténuer les disparités de développement, insufflent une vigueur nouvelle dans les sociétés vieillissantes dont la population active décline, et jouent un rôle décisif dans la mobilisation des diasporas, dans les pays d'origine et de destination, en rapprochant les cultures et les sociétés. Malheureusement, la pauvreté et le chômage dans les pays d'origine et/ou de destination, de même que la discrimination et l'exclusion sociale dans les pays de transit et de destination font obstacle à la réalisation pleine et entière des droits et des capacités des jeunes migrants, ce qui peut avoir des conséquences dramatiques pour le développement économique et social. L'absence d'analyse de la migration sous l'angle des sexospécificités empêche de bien comprendre l'impact des difficultés de la migration sur les jeunes vulnérables, dont la contribution au développement ne peut donc être maximisée.

15. Cet atelier aurait pour objectif de mieux cerner la réalité de la migration familiale par un examen des vulnérabilités et des difficultés de protection associées au processus migratoire. Il traiterait plus précisément des questions suivantes : a) les effets particuliers et problématiques de la migration sur la famille et ses droits, en s'attachant aux groupes qui

³ Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), *Adolescent and youth demographics: A brief overview*. Disponible à l'adresse : [www.unfpa.org/webdav/site/global/shared/factsheets/One pager on youth demographics GF.pdf](http://www.unfpa.org/webdav/site/global/shared/factsheets/One%20pager%20on%20youth%20demographics%20GF.pdf).

présentent des vulnérabilités spécifiques (enfants, jeunes, personnes âgées, etc.) ; b) les incidences positives et négatives de la migration familiale en général, et de la migration parentale en particulier, tant dans les pays d'origine que dans les pays de destination ; c) les stratégies politiques globales suivies pour surmonter les difficultés de la migration/du développement pour les familles au pays et à l'étranger. De nouveaux outils et éléments de politique seraient également recommandés pour appréhender la migration familiale.

16. Faute de données solides et fiables, ventilées par âge et par sexe, sur la migration familiale, les gouvernements ont du mal à cerner les besoins et les groupes qui devraient être visés par les politiques et les programmes. Les discussions porteraient sur les moyens de recueillir et d'échanger de telles données, indispensables pour formuler des politiques appropriées et solidement étayées. Enfin, l'atelier ferait avancer le débat sur la situation complexe des jeunes migrants, et déterminerait de quelle façon les politiques et mécanismes en place répondent aux difficultés et améliorent le bien-être des migrants en exploitant leur immense potentiel pour le développement.

La migration Sud-Sud

17. Des facteurs sociaux et économiques d'envergure mondiale ont profondément modifié les schémas migratoires, traditionnellement associés aux flux Sud-Nord, des pays en développement vers les pays développés. La croissance économique dans le Sud (Brésil, Fédération de Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud, par exemple), les répercussions des crises économiques et financières et des politiques restrictives dans le Nord, les mouvements saisonniers et la migration aux fins d'étude ou de retraite, ont créé de nouveaux axes migratoires. De plus en plus, des pays autrefois considérés comme des pays d'émigration deviennent des destinations pour les migrants originaires du monde développé comme du monde en développement. Bien que le nombre total de migrants résidant dans le Sud dépende fortement de la définition donnée au terme « Sud », les faits montrent que les mouvements Sud-Sud, qui concerneraient jusqu'à 73 millions de personnes, atteignent peu à peu les mêmes niveaux que les flux Sud-Nord, estimés à 82,3 millions de personnes⁴. Selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), les pays de l'OCDE à revenu élevé (principalement en Amérique du Nord et en Europe) représentaient en 2010 20 % de la population émigrée des pays les moins avancés, contre 80 % environ pour le Sud⁵. Les migrants se déplacent surtout à l'intérieur des régions mais aussi, dans une proportion grandissante, entre elles. D'après la Banque mondiale, c'est en Afrique subsaharienne que les flux intrarégionaux ont été les plus importants en 2010⁶. Dans les pays les moins avancés, les rapatriements de fonds effectués à partir du Sud sont aussi importants que ceux provenant du Nord : en 2010, environ deux tiers des envois de fonds vers les pays les moins avancés provenaient d'autres pays du Sud⁷. Les données sur les rapatriements de fonds restent toutefois limitées.

18. La migration Nord-Sud a été peu étudiée : les 13,7 millions de migrants originaires du Nord qui résidaient dans le Sud en 2013 ne représentent que 6 % de la population migrante

⁴ Département des affaires économiques et sociales (DAES) des Nations Unies, *Population Facts*, n° 2013/3. Disponible à l'adresse : [www.un.org/en/ga/68/meetings/migration/pdf/International Migration 2013_Migrants by origin and destination.pdf](http://www.un.org/en/ga/68/meetings/migration/pdf/International%20Migration%202013_Migrants%20by%20origin%20and%20destination.pdf).

⁵ CNUCED, *Rapport 2012 sur les pays les moins avancés*.

⁶ Banque mondiale, *Migration and Remittances Factbook 2011*. Disponible à l'adresse : <http://data.worldbank.org/data-catalog/migration-and-remittances>.

⁷ En 2011, les pays les moins avancés auraient reçu 27 milliards de dollars E.-U.. A l'échelle mondiale, les rapatriements de fonds s'élevaient à 489 milliards de dollars E.-U. (CNUCED, op. cit.).

dans le monde, alors que les flux Sud-Nord concernent 40 % des migrants dans le monde⁸. Les chiffres sont sans doute plus élevés, car les données disponibles sont lacunaires et les flux difficiles à recenser. L'absence de définition commune du « Nord » et du « Sud » complique encore l'estimation du nombre de migrants Nord-Sud⁹. Il conviendrait de s'intéresser plus avant aux raisons qui sous-tendent les mouvements effectués du Nord vers le Sud et à leurs conséquences pour le développement dans les pays d'origine et de destination.

19. Les politiques actuelles tiennent peu compte de ces tendances récentes, qui restent mal connues. Les milieux universitaires et les organisations internationales en débattent, plus rarement les responsables politiques. L'atelier viserait donc à les faire connaître parmi les décideurs, en s'intéressant à leur nature (passagère ou durable), aux facteurs sous-jacents, à leurs incidences économiques et sociales sur le développement, et à leurs conséquences du point de vue des politiques. Il serait aussi l'occasion de se pencher sur des aspects tels que la mobilité de la main-d'œuvre et les instruments de réglementation, et d'évaluer le rôle joué par les communautés économiques régionales et par les processus consultatifs régionaux dans le développement des capacités et le renforcement de la coopération à l'échelle régionale et interrégionale. Enfin, il recenserait les politiques, cadres et partenariats existants qui permettent de faire face à ces schémas migratoires complexes.

Promouvoir des cadres de partenariats stratégiques permettant de relever les nouveaux défis de la migration

20. De nouveaux schémas migratoires complexes sont apparus à l'échelle du globe sous l'effet, d'une part, d'une forte poussée démographique donnant naissance à une population active jeune, alliée à une croissance économique faible, à la pauvreté et aux conflits dans les pays les moins avancés et, d'autre part, d'un faible accroissement démographique, d'un déclin de la population active, d'un vieillissement des sociétés et des crises économiques et financières dans les pays en développement et développés. Les tendances mondiales actuelles présentent d'importants défis pour le développement, mais aussi d'immenses possibilités pour le développement durable. Dans un contexte aussi compliqué, la migration demeure pour les personnes et les familles une stratégie efficace en vue d'améliorer les conditions de vie et de favoriser le développement national. Il s'agit néanmoins d'un phénomène multiforme qui comporte des difficultés et peut avoir de graves conséquences pour le développement économique et social des pays d'origine, de destination et de transit, notamment en ce qui concerne le caractère régulier et sûr des flux migratoires, les marchés du travail, la gestion des « compétences par-delà les frontières », la répartition du revenu, la pauvreté et la protection sociale (surtout des plus vulnérables, soit les femmes, les enfants, les jeunes et les personnes âgées).

21. Ces difficultés restreignent la capacité des gouvernements de répondre au désir d'une vie meilleure et d'assurer la protection des migrants et le respect de leurs droits, tels que l'accès à la santé, à l'éducation et au travail. L'incapacité d'apporter une réponse satisfaisante peut, par conséquent, favoriser des dynamiques migratoires complexes. Des stratégies, politiques et programmes de développement originaux, ancrés dans la réalité, sont nécessaires pour réduire les risques de la migration, pour mieux profiter de ses avantages, et pour pouvoir s'adapter à des schémas en constante évolution. Mais aucun Etat ne peut, à lui seul, bien gérer les difficultés de la migration et faire en sorte qu'elle stimule le développement humain.

⁸ DAES, op. cit.

⁹ Les trois méthodes les plus couramment employées pour définir le « Nord » et le « Sud » ont été élaborées par le DAES, la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour le développement.

22. L'atelier examinerait la façon dont les partenariats inter-Etats, ou noués à l'échelle régionale et mondiale, permettent de faire face aux nouvelles tendances migratoires complexes et de garantir des flux sûrs et réguliers tout en protégeant et soutenant les migrants. Il s'intéresserait aux partenariats régionaux et interrégionaux pour la mobilité qui sont en place, y compris les processus consultatifs régionaux et les autres formes de dialogue régional informel sur la migration, ainsi qu'aux partenariats conclus avec, et entre, les organisations internationales, la société civile et le secteur privé. Au nombre des aspects abordés figureraient la gestion des frontières, les documents de voyage, la mobilité de la main-d'oeuvre, le recrutement éthique, le partage de données, la protection des migrants en transit, le retour volontaire assisté, la protection et la mobilisation des diasporas, les activités économiques transnationales et la facilitation des rapatriements de fonds, sans oublier les difficultés que posent leur mise en œuvre et leur gestion.

23. L'atelier serait également l'occasion d'évaluer la façon dont les parties prenantes ont adapté, ou doivent adapter, leurs stratégies de partenariat/coopération compte tenu des déséquilibres sociaux, économiques, environnementaux et démographiques qui, à l'échelle mondiale, donnent lieu à des schémas migratoires très divers. Les participants identifieraient les domaines dans lesquels une stratégie nouvelle ou une coopération renforcée s'imposent, par exemple la migration des enfants, les enfants migrants non accompagnés, ou encore l'assistance et la mobilisation des jeunes migrants et des communautés de la diaspora. Enfin et surtout, ils examineraient les moyens de renforcer les partenariats associant les organisations des diasporas, les gouvernements, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales, ainsi que les retombées de tels partenariats sur le développement, surtout à l'échelon local et communautaire.

24. Pour pouvoir financer les ateliers d'intersession de l'IDM, l'Administration encourage les donateurs à soutenir le programme annuel de l'IDM dans son ensemble, tout en comprenant que certains d'entre eux veuillent réserver leur contribution à un atelier en particulier. Le budget total pour l'IDM 2014 s'élève à 250 000 dollars E.-U. (soit 125 000 dollars E.-U. pour chaque atelier d'intersession). Les deux tiers environ de cette somme serviront à financer la participation de fonctionnaires venant des capitales de pays en développement, de façon que ces ateliers et les publications qui suivront fassent partie intégrante des activités de renforcement des capacités de l'Organisation.